



European association
for the promotion of sustainable
and responsible fisheries

Comité Régional
des Pêches
Maritimes et des
Elevages Marins
de Bretagne



Les Aires Marines Protégées et la gestion de la pêche CRPMEM Bretagne - Blue Fish

Armand QUENTEL - 2015/10/13





Du Mondial au Régional



L'Assemblée Générale des Nations-Unies, les 25-27 septembre 2015 à New-York
a présenté le Nouveau Programme de Développement Durable
« **Transformer notre monde pour les peuples et la planète, ne laisser personne en arrière** »



Approuvé par les 193 États Membres de l'ONU



Certains objectifs sont en lien avec nos sujets maritimes :

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable





Les raisons d'être du secteur des pêches de capture sont très clairement intégrées à **l'objectif 2** : « **Éliminer la faim** » avec le respect de **l'objectif 14** : « **conserver et exploiter** »

Ces objectifs ne doivent pas se comprendre comme des injonctions contradictoires



Global Goals Visual Content Partner
gettyimages®

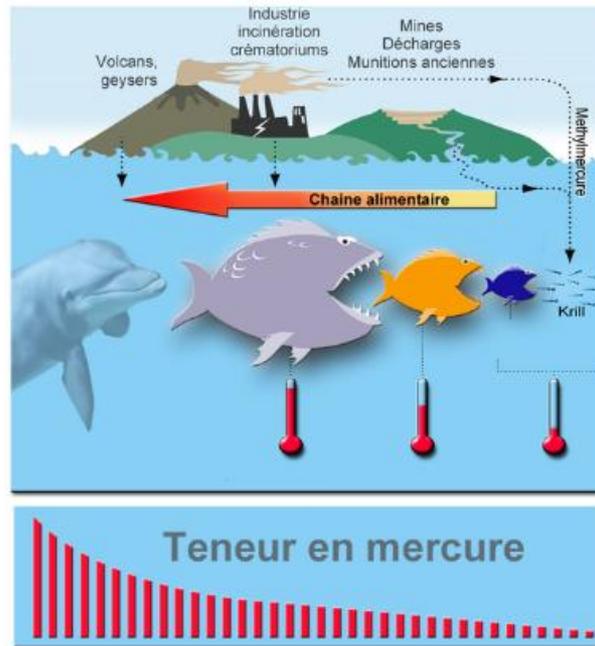
THE GLOBAL GOALS
For Sustainable Development



La sécurité du produit



Pour répondre à l'objectif n°2 du Programme de développement durable de l'ONU :
les pêcheurs doivent être en mesure de fournir un produit « **sain, loyal et marchand** »



« **Des mers propres, saines et productives** »

Directive 2008/56

Un bouclier littoral ?



La notion de niveaux

(de pollution, d'impact... d'activité)

FAO 1996:

« ...essayer de définir des niveaux de pollution qui n'entraînent pas de risques appréciables »

Directive 2008/56

Article 1, alinéa 3 « ...que les activités humaines soient maintenues à des niveaux compatibles avec la réalisation du bon état écologique »

Plus de 80% des pollutions de la mer viennent de la terre

Protéger les milieux marins sans se tromper de cible

Qualifier et quantifier



L'outil Aires Marines Protégées et la reconquête du bon état écologique



L'inquiétude majeure des marins-pêcheurs n'est plus le poisson.
La Politique Commune des Pêches est un outil pertinent.

Les mesures environnementales comportent (DCSMM article 13 alinéa 4) des mesures de protection spatiale qui répondent aux objectifs « Natura 2000 » (habitats, faune, flore...)



Ces protections sont insuffisantes.

Pour les pêcheurs : il faut surtout un bouclier protégeant la mer des déjections de tout ordre
non un montage financier opérant un hold-up sur un bien commun de l'Humanité.



L'outil Aires Marines Protégées

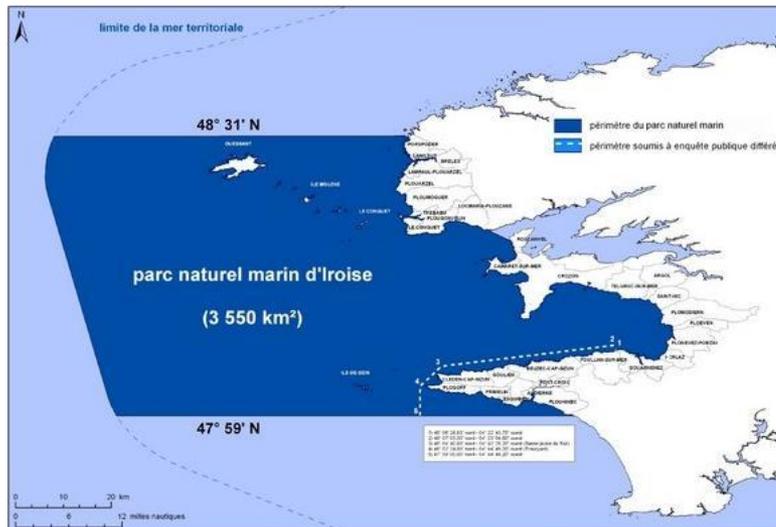
Un exemple d'aide à la reconquête d'un stock



Le cantonnement « langouste » des pêcheurs et le Parc Naturel Marin d'Iroise :

Ce cantonnement a été déterminé et géré par le Comité des Pêches local ; depuis il s'est retrouvé au sein du PNMI... Après bien des échanges, la répartition des rôles respectifs s'est établie : les pêcheurs continuent de gérer le cantonnement et la reconquête de « bon état » du stock avec l'assistance du Parc. L'enjeu est énorme, au début des années 50, la production dépassait 2 000 Tonnes, de nos jours ils atteignent dans les 20 Tonnes... (1%)

Cette réalisation entre « pêcheurs gestionnaires de leur activité » et un Parc Naturel Marin, AMP assurant le soutien, prouve qu'une certaine forme « participative » peut ainsi prendre corps, et répondre ainsi aux objectifs de production et de conservation.



LA BRETAGNE SOIGNE SES LANGOUSTES



Après de longues années de surpêche, la prise de conscience d'une discarition à court terme de la langouste a conduit à dresser un plan de sauvetage, sur quelques hectares de la chausée de Sein. Avec l'aide d'Ifremer, le parc marin d'Iroise peut désormais envisager l'avenir avec sérénité. page 6



AMP

Aires Marines « Paradisiaques »? La solution zones de non-prélèvement



Créer des réserves paradisiaques à l'usage exclusif de privilégiés n'est pas soutenable.
Cette option est même en contradiction avec les objectifs ONU du développement durable :
« ne laisser personne en arrière »

« ne pas se tromper de cible »



Actuellement, la solution AMP n'apparaît pas efficace pour la protection contre les pollutions de macro-déchets, de plastiques... et les évolutions inquiétantes de la qualité des eaux (acidité, température et globalement la dégradation des indicateurs de bon état écologique).

Sur les eaux du large... un constat se fait jour : ces AMP servent surtout comme instrument de pouvoir, de marquage du territoire dans le grand jeu mondial de la géostratégie !



Gouvernement et gouvernance



La mer appartient à tous, les Instances gouvernementales seules sont légitimes à « GOUVERNER»
Or nous sommes témoins d'un glissement sémantique vers la « GOUVERNANCE » ...

Les pêcheurs estiment que la souveraineté est le fait des ETATS et non celle de groupes d'intérêts,
d UNIONS, de fondations, de certaines ONGE et autres « structures » aux objectifs flous

Face au développement humain, la raréfaction des ressources, renouvelables ou non, associée au progrès
technique, rend les milieux marins très attractifs.

Et qui possède le territoire maritime, possède les potentialités de richesse qui sont associées.





European association
for the promotion of sustainable
and responsible fisheries

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



*« Nous nous déclarons responsables les uns envers les autres,
responsables envers la communauté des êtres vivants en général
et responsables envers nos enfants. ».*

(Sommet du Développement Durable de Johannesburg, 2002)

Merci de votre attention !

Thank you for your attention !

Visit our website: www.bluefisheurope.org

